

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, QUE :

Conformément aux dispositions de l'article 148.0.1 du *Code municipal du Québec*, je donne avis que, lors de la séance ordinaire du conseil de la MRC du Domaine-du-Roy tenue le mardi 13 décembre 2022, le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2023 a été adopté et que ledit conseil se réunira aux dates suivantes :

Mois	Jour	Date	Lieu
Janvier	Mardi	17	Roberval
Février	Mardi	14	Saint-Prime
Mars	Mardi	14	Saint-Félicien
Avril	Mardi	11	Sainte-Hedwidge
Mai	Mardi	9	Lac-Bouchette
Juin	Mardi	13	La Doré
Juillet	Mardi	11	Saint-François-de-Sales
Septembre	Mardi	12	Saint-André-du-Lac-Saint-Jean
Octobre	Mardi	10	Saint-Félicien
Novembre	Mardi	14	Chambord
	Mercredi	22	Roberval
Décembre	Mardi	12	Roberval

Les séances publiques du conseil de la MRC du Domaine-du-Roy sont fixées à 19 h.

DONNÉ à Roberval ce quatorzième jour du mois de décembre de l'an deux mille vingt-deux.



Steeve Gagnon
Directeur général adjoint